



**FORUM
SUR LES MUNICIPALITÉS
DÉVITALISÉES**

***MÉMOIRE
DU
RÉSEAU BIBLIO DU QUÉBEC***

NOVEMBRE 2007

Table des matières

| | |
|--|----|
| 1. Présentation | 3 |
| 1.1 Historique..... | 3 |
| 1.2 Réseau | 4 |
| 2. Produits et services | 5 |
| 2.1 Évolution | 5 |
| 2.2 Description | 5 |
| 3. Municipalités rurales : clientèle traditionnelle des réseaux Biblio régionaux | 7 |
| 3.1 Présence sur le territoire | 7 |
| 3.2 Communautés à desservir | 7 |
| 3.3 Enjeux de la décroissance | 8 |
| 4. La bibliothèque : service culturel de première ligne dans les municipalités dévitalisées | 9 |
| 5. Conclusion | 10 |
| Annexe 1 | 12 |
| Annexe 2 | 13 |
| Annexe 3 | 16 |

1. PRÉSENTATION

1.1 Historique

En 1959, le gouvernement du Québec adopte la loi sur les bibliothèques publiques. L'année suivante, la Direction des bibliothèques publiques est créée; elle a comme objectifs de démocratiser l'accès aux bibliothèques et de favoriser la diffusion gratuite du livre. Le ministère des Affaires Culturelles, à l'époque, met également sur pied la Commission des bibliothèques publiques. La création de ces deux organisations par le gouvernement contribue à l'amélioration des services offerts par les bibliothèques. Par contre, les effets en sont essentiellement ressentis dans les communautés urbaines.

Au début des années 1960, une enquête effectuée par la Commission des bibliothèques publiques révèle que 94 % des personnes qui vivent dans les communautés rurales n'ont accès à aucun service de lecture publique structuré. Pour améliorer la situation, le ministère des Affaires Culturelles va créer les bibliothèques centrales de prêt. Ces organismes régionaux ont le mandat d'aider à la mise sur pied de bibliothèques publiques dans les municipalités de moins de 5000 habitants du Québec; elles doivent également offrir des services professionnels et techniques aux responsables de ces bibliothèques.

En 1962, la première bibliothèque centrale de prêt (BCP) est fondée dans la région du Centre-du-Québec, Lanaudière et Mauricie. Par la suite, le ministère des Affaires Culturelles va autoriser la création de la BCP de l'Outaouais en 1964, du Saguenay-Lac-St-Jean en 1971, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en 1975, de l'Abitibi-Témiscamingue et Nord du Québec en 1976, de l'Estrie et de la Capitale-Nationale-Chaudière-Appalaches en 1977, de la Montérégie en 1978, du Bas-St-Laurent et de la Côte-Nord en 1979 et des Laurentides en 1981.

En 1992, par le biais de la loi 52, le ministère des Affaires culturelles devient le ministère de la Culture et des Communications. Cette loi transforme également les bibliothèques centrales de prêt en Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques mieux connu sous l'appellation: *CRSBP*. Ce changement de dénomination confirme le rôle «élargi» des CRSBP en matière de soutien technique et professionnel aux bibliothèques dans les régions du Québec.

En 1987, une nouvelle structure, le Regroupement des centres régionaux de services aux bibliothèques publiques du Québec, vient donner une voix commune aux onze centres régionaux .

En 2003 le Regroupement des centres régionaux de services aux bibliothèques publiques du Québec adopte le nouveau nom: *Réseau BIBLIO du Québec*.

1.2 Réseau

Au 31 décembre 2006, les onze réseaux régionaux offraient des produits et services aux 762 bibliothèques publiques affiliées, desservant près de 1,3 millions de citoyens et citoyennes du Québec.

Les 329 947 abonnés aux bibliothèques affiliées profitent d'une collection de plus de 2 millions de documents. Au cours de l'exercice budgétaire 2006, les usagers des bibliothèques ont emprunté 4,6 millions de documents. Les habitants des municipalités membres ont pu également profiter de l'organisation de plus de 10 990 activités culturelles dans différentes bibliothèques. (voir annexe 1)

Il est important de mentionner que la très grande majorité des opérations des bibliothèques affiliées reposent sur le travail soutenu de 8 202 bénévoles. À notre connaissance, c'est l'un des grands réseaux de bénévoles au Québec. On peut dire, sans exagérer, que ces personnes sont en quelque sorte, des piliers du développement culturel dans les milieux ruraux du Québec.

2. PRODUITS ET SERVICES

2.1 Évolution

L'offre de produits et de services des onze réseaux BIBLIO du Québec a grandement évolué depuis le début des années 1960. À partir de la création de la première bibliothèque centrale de prêt en 1962, nos organisations régionales ont travaillé essentiellement à l'ouverture de bibliothèques dans les municipalités de moins de 5 000 habitants du Québec. Au début des années 1980, l'implantation de bibliothèques dans les municipalités admissibles se poursuit. En parallèle, le virage technologique est amorcé. C'est au cours de cette période que nous assistons aux premières expériences d'informatisation des opérations bibliothéconomiques.

C'est à partir de cette époque que les réseaux régionaux ont acquis l'expertise qui leur est reconnue en matière de technologies de l'information. À cet effet, il est significatif que le ministère de la Culture et des Communications ait confié, aux réseaux régionaux, la gestion du «Programme d'accès à l'information dans les bibliothèques publiques du Québec (P.A.I.B.P.)» tant dans les bibliothèques urbaines que rurales, dans la majorité des régions du Québec à la fin des années 90. Ce scénario s'est répété avec le programme de la fondation Bill et Melinda Gates au début des années 2000. Ce projet a permis à plusieurs bibliothèques situées en milieux dits «défavorisés» de bénéficier d'un don d'ordinateur de la Fondation.

2.2 Description

Actuellement, les 1,3 millions de québécois et québécoises desservis par les réseaux ont accès à des services comparables à ceux offerts dans les municipalités urbaines.

Nos organisations ont vite compris l'importance de la coopération pour offrir une prestation de services adéquate et à coût abordable. On peut dire, dans ce cas bien précis, que c'est notre tradition voire notre philosophie de travail. L'implantation progressive des nouvelles technologies de l'information nous a amené à partager encore davantage nos ressources notamment par la mise en réseau de plusieurs de nos opérations.

Cette philosophie nous permet d'offrir différents produits et services à nos membres, à savoir :

- un portail national fournissant de l'information sur les activités et les services et permettant d'accéder aux portails régionaux des membres et à leur catalogue de documents (www.reseaubiblioduquebec.qc.ca);

- une licence consortium permettant aux usagers des bibliothèques affiliées d'accéder à des bases de données électroniques (encyclopédies, journaux, logiciels, etc...);
- la production d'outils de formation et de gestion pour le personnel des bibliothèques affiliées;
- la mise sur pied et le maintien d'une base de données pour les clients (BIBLIO.Net);
- la gestion d'un programme d'informatisation pour les bibliothèques affiliées (Simb@).

Les usagers des bibliothèques en milieu rural ont ainsi accès, en terme de qualité et de diversité, à des services culturels de proximité dans leur milieu de vie. L'accès à l'information par l'entremise des collections de documents et des nouvelles technologies revêt également une grande importance notamment en milieu rural. Il est primordial de ne jamais perdre de vue le rôle déterminant de la bibliothèque locale en cette matière.

3. LES MUNICIPALITES RURALES : CLIENTELE TRADITIONNELLE DES RESEAUX BIBLIO REGIONAUX

3.1 Présence sur le territoire

Le gouvernement du Québec a créé, en 1962, les bibliothèques centrales de prêt pour qu'elles contribuent à la création et à l'essor d'un réseau de bibliothèques publiques dans les municipalités rurales du Québec. L'évolution de nos organisations s'est réalisée pour et en fonction de cette clientèle.

Au fil des ans, les réseaux BIBLIO régionaux ont travaillé à construire, dans chaque région, un réseau de bibliothèques affiliées, axé sur les services aux citoyens en milieu rural. Ils sont devenus des acteurs importants voire incontournables du développement culturel régional. Le regroupement de nos organisations au niveau national au sein du Réseau BIBLIO du Québec dans une volonté d'addition et de partage des ressources ne nous fait pas perdre de vue notre mission régionale. Dans les régions du Québec, chaque réseau régional a su adapter et moduler sa prestation de services en fonction des réalités et des problématiques propres à chacune des régions desservies. C'est un élément important qui explique, en grande partie, le succès de nos interventions en région.

En 2006, le gouvernement du Québec lançait sa « *Politique nationale de la ruralité 2007-2014* ». Le Réseau BIBLIO du Québec et ses membres se sentent interpellés par cette politique à plusieurs égards. Un regard posé sur le « Territoire rural d'application de la politique nationale de la ruralité » versus la présence des réseaux BIBLIO du Québec, illustre de manière éloquente, la présence de nos services en milieu rural dans les régions du Québec (voir annexe 2).¹

Cette situation nous amène à considérer et à souligner la volonté des élus municipaux de doter leurs communautés d'un service de lecture publique. C'est un témoignage éloquent de leur désir de donner accès à leurs concitoyens et concitoyennes à un service culturel de proximité : c'est-à-dire une **bibliothèque publique**.

3.2 Communautés à desservir

Malgré un effort soutenu depuis plus de 40 ans pour desservir l'ensemble des communautés rurales du Québec, beaucoup de municipalités de moins de 5 000 habitants et de communautés autochtones n'ont pas encore accès à un service de bibliothèque publique. Plus de 284 000 habitants répartis dans 250

¹ Les données recueillies sur la population, les municipalités et les bibliothèques sont au 30 septembre 2007.

municipalités (incluant les communautés hors MRC) n'ont pas accès à ce service. En milieu autochtone, c'est environ 48 000 habitants vivant dans 44 communautés qui n'ont pas les services d'une bibliothèque publique (voir annexe 3).

Nous n'avons pas fait d'analyse exhaustive de la situation socio-économique de ces communautés. Cependant, il y a fort à parier que beaucoup de ces municipalités se retrouvent dans la catégorie «dévitalisée».

3.3 Les enjeux de la décroissance

Les problèmes de décroissance démographique et socio-économique influencent grandement nos organisations. Les réseaux régionaux reçoivent une aide financière du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. Ce support financier est établi selon des paramètres de financement, dont le nombre de citoyens desservis. Les municipalités contribuent aussi au financement des services par une cotisation basée sur leur nombre de citoyens desservis. Certaines régions du Québec, fortement touchées par la décroissance démographique, voient leur réseau régional de services aux bibliothèques publiques doublement pénalisé au niveau de leurs revenus. Cette situation fragilise la capacité du réseau régional à maintenir, au niveau actuel, sa prestation de services pour l'ensemble des bibliothèques sur son territoire.

En effet, en deçà d'un niveau donné de population à desservir, il devient difficile financièrement pour un réseau régional de déposer, entre autres, une collection de documents de qualité dans certaines communautés. Par exemple, examinons la situation d'une municipalité de 300 habitants qui a une collection de 1 000 documents dans sa bibliothèque (collection minimale déposée). Dans ce cas, la municipalité paie 3.00 \$ par habitant annuellement, soit 0.90 \$ par livre déposé. Utilisons la même situation pour une municipalité de 2 500 habitants ayant une collection de 3 750 documents (1.5 livre par habitant pour les populations de plus de 1 000 habitants). Dans ce deuxième cas, la municipalité paie toujours 3.00 \$ par habitant annuellement, soit 2.00 \$ par livre déposé. On comprend facilement que les réseaux régionaux qui sont confrontés à cette réalité, soit la desserte de municipalités plus petites, éprouvent des difficultés à maintenir la qualité des services tant au niveau des documents achetés que du soutien professionnel et technique. Les normes actuelles de financement de nos organisations ne tiennent pas compte de cette situation.

Malheureusement, nous croyons que ce genre de scénario se produit plus souvent qu'autrement dans des municipalités dévitalisées. Il est donc primordial de mettre en œuvre des solutions pour préserver le niveau et la qualité des services offerts par les bibliothèques affiliées dans ces municipalités.

4. **LA BIBLIOTHEQUE : SERVICE CULTUREL DE PREMIERE LIGNE DANS LES MUNICIPALITES DEVITALISEES**

Depuis leur création, les réseaux BIBLIO régionaux ont développé un partenariat privilégié avec les municipalités rurales en matière de développement culturel. On peut affirmer, sans exagérer, que la bibliothèque est dans plusieurs municipalités rurales, le seul service culturel. Dans d'autres cas, le réseau BIBLIO et la bibliothèque ont eu l'effet d'un catalyseur dans l'émergence d'autres services culturels ou en favorisant la mise en œuvre de stratégies de développement local et régional. À cette fin, les réseaux BIBLIO avec leurs membres et d'autres partenaires du milieu, oeuvrent au sein des municipalités dévitalisées afin que des actions concertées soient déployées autour d'enjeux aussi fondamentaux que : **la réussite éducative des jeunes, l'alphabétisation des adultes, l'amélioration des habiletés et habitudes de lecture et de fait, l'expansion du lectorat.**

Les municipalités aux prises avec les problèmes liés à la dévitalisation ont sans doute des choix à faire pour conserver un minimum de services dans leur communauté (école, bureau de poste, etc.). Pour utiliser une expression connue dans les milieux ruraux, nous faisons allusion ici aux services de **proximité**. Sans vouloir établir un ordre de priorité, nous croyons que la bibliothèque publique affiliée à un réseau régional doit faire partie de cette catégorie de services. Et, il va sans dire, que les services de bibliothèques doivent être de qualité pour répondre adéquatement aux besoins des populations concernées.

Face à une croissance fulgurante des nouvelles technologies de l'information, la bibliothèque contribue à rendre accessible - partout où elle se trouve - la somme d'informations générées par les NTI. Il n'est pas nécessaire de convaincre les élus municipaux, qui ont investi dans la mise sur pied d'une bibliothèque, de travailler à la conserver. Nous devons surtout convaincre les autorités gouvernementales d'adapter leur soutien financier pour que la bibliothèque continue de jouer son rôle dans la communauté. La bibliothèque devrait même, dans les municipalités dévitalisées, assurer un leadership au niveau de l'éducation, de l'information et du développement culturel local. Avec l'appui et un consensus fort, des autorités politiques et socio-économiques, la bibliothèque publique contribuera à maintenir une qualité de vie essentielle à la revitalisation des municipalités. Elle jouera pleinement son rôle de service culturel de première ligne.

Il est permis de croire, sans prétention, que la présence d'un service de bibliothèque de qualité dans une municipalité favorisera une certaine forme de rétention de sa population. De même, la présence de cette institution pourra convaincre certains individus d'aller y habiter.

5. CONCLUSION

Au cours des quarante dernières années, les services relatifs aux livres et à lecture ont connu un développement important au Québec. En effet, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) a soutenu deux stratégies d'intervention :

- les bibliothèques publiques autonomes dont le mandat est de desservir les municipalités de plus de 5 000 habitants;
- les réseaux BIBLIO régionaux, dont le mandat est de desservir les municipalités de moins de 5 000 habitants par le biais de leurs bibliothèques affiliées.

Le ministère a favorisé cette approche pour tenir compte des réalités distinctes de chaque type de municipalité. Cette décision a donné des stratégies de développement et de soutien financier adaptées. L'adoption de la « *Politique de la lecture et du livre – Le temps de lire, un art de vivre* », en 1998 (et toujours en vigueur), confirme la volonté du MCCCF de privilégier le développement distinct de ces deux réseaux de bibliothèques.

Beaucoup d'efforts, tant au niveau financier que des ressources humaines, ont été faits au fil des ans pour créer et maintenir un réseau de bibliothèques publiques en milieu rural au Québec. À cet égard, la société québécoise aura réussi à combler un retard important dans ce domaine par rapport à d'autres sociétés occidentales. À ce moment-ci, ce serait contribuer à une forme d'appauvrissement culturel collectif que de baisser les bras. Subordonner le maintien et le développement de nos bibliothèques dans les communautés aux contraintes socio-économiques auxquelles sont confrontées les municipalités dévitalisées, serait un recul inacceptable.

Les bibliothèques présentes dans nos municipalités rurales ont réussi à répondre aux besoins des citoyens en matière d'accès à la lecture, à l'information, à la formation, à la culture, aux loisirs et, finalement, à un accès sur le monde. Elles ont même su s'adapter à des environnements socio-économiques différents d'une municipalité à une autre; d'une région à une autre.

Le Réseau Biblio du Québec :

- présent dans **11** régions ;
- desservant **741** municipalités ;
- regroupant **762** bibliothèques ;
- est en lien direct avec **1,3** millions de citoyens ;
- comptant **329 947** abonnés ;

est un Réseau qui rend d'énormes services aux citoyens ! Saviez-vous que dans le Réseau, **8 202** bénévoles ont prêtés **4 653 311** livres ou documents en 2006 ? C'est dire à quel point le Réseau Biblio du Québec a su s'adapter aux réalités

régionales. Fort de cette expertise, nous souhaitons faire partie du débat, et mieux encore, contribuer à la recherche de solutions aux problèmes des municipalités dévitalisées. Soyez assurés que notre collaboration est acquise à nos partenaires de toujours, c'est-à-dire les **municipalités rurales**.

Annexe 1

LES STATISTIQUES DES MEMBRES DU RÉSEAU BIBLIO DU QUÉBEC AU 31 DÉCEMBRE 2006

| Réseaux BIBLIO régionaux | Municipalités | Bibliothèques | Population desservie | Abonnés | Collection déposée | Prêts | PIB/PEB | Activités culturelles | Bénévoles |
|--|---------------|---------------|----------------------|----------------|----------------------|------------------|----------------|-----------------------|--------------|
| Réseau BIBLIO de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec | 47 | 58 | 49 564 | 9 159 | 104 369 | 235 054 | 9 673 | 334 | 562 |
| Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent | 93 | 94 | 104 960 | 38 304 | 201 476 | 296 931 | 13 415 | 789 | 869 |
| Réseau BIBLIO de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches | 121 | 119 | 218 155 | 41 521 | 312 821 ² | 728 362 | 24 220 | 2 166 | 2 282 |
| Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie | 142 | 133 | 235 943 | 66 831 | 421 612 | 1 018 762 | 66 831 | 2 143 | 1 297 |
| Réseau BIBLIO de la Côte-Nord | 32 | 31 | 29 489 | 6 519 | 6 5193 | 59 846 | 4 680 | 134 | 130 |
| Réseau BIBLIO de l'Estrie | 46 | 45 | 62 285 | 10 159 | 136 450 | 212 376 | 8 963 | 1 095 | 400 |
| Réseau BIBLIO de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine | 33 | 54 | 81 594 | 23 621 | 144 045 | 209 960 | 5 936 | 693 | 533 |
| Réseau BIBLIO des Laurentides | 51 | 56 | 142 249 | 30 449 | 152 518 | 690 101 | 15 084 | 665 | 424 |
| Réseau BIBLIO de la Montérégie | 72 | 67 | 164 080 | 63 272 | 250 805 | 664 775 | 29 634 | 682 | 1 000 |
| Réseau BIBLIO de l'Outaouais | 55 | 51 | 85 917 | 23 300 | 129 925 | 299 181 | 11 434 | 1 116 | 284 |
| Réseau BIBLIO du Saguenay-Lac-Saint-Jean | 49 | 55 | 81 292 | 16 812 | 178 712 | 237 963 | 12 442 | 996 | 421 |
| TOTAL DU RÉSEAU | 741 | 762 | 1 255 528 | 329 947 | 2 097 926 | 4 653 311 | 202 312 | 10 813 | 8 202 |

² Au 31 mars 2007.

ANNEXE 2

SOMMAIRE PAR RÉSEAU

TERRITOIRE RURAL D'APPLICATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ PRÉSENCE SUR LE TERRITOIRE DES RÉSEAUX BIBLIO DU QUÉBEC

| Réseau BIBLIO | Statut MRC/Territoires | Nombre MRC/Territoires | Nombre de municipalités secteurs et commu-nautés desservies | Population desservie | Nombre de bibliothèques |
|--|--|------------------------|---|----------------------|-------------------------|
| <i>Abitibi-Témiscamingue et Nord du Québec</i> | MRC entièrement couvertes | 3 | 38 | 29 661 | 40 |
| | Territoires entièrement couverts | 1 | 3 | 4 035 | 4 |
| | MRC ou territoire partiellement couverts | 2 | 6 | 15 868 | 14 |
| | TOTAL: | 6 | 47 | 49 564 | 58 |
| <i>Bas-Saint-Laurent</i> | MRC entièrement couvertes | 6 | 72 | 75 925 | 72 |
| | Territoires entièrement couverts | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | MRC ou territoire partiellement couverts | 2 | 22 | 29 035 | 22 |
| | TOTAL: | 8 | 94 | 104 960 | 94 |
| <i>Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches</i> | MRC entièrement couvertes | 10 | 90 | 158 927 | 92 |
| | Territoires entièrement couverts | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | MRC ou territoire partiellement couverts | 5 | 31 | 60 321 | 27 |
| | TOTAL: | 15 | 121 | 219 248 | 119 |
| <i>Centre du Québec, de Lanaudière et de la Mauricie</i> | MRC entièrement couvertes | 9 | 97 | 166 815 | 92 |
| | Territoires entièrement couverts | 1 | 3 | 3 064 | 3 |
| | MRC ou territoire partiellement couverts | 4 | 41 | 65 644 | 36 |
| | TOTAL: | 14 | 141 | 235 523 | 131 |
| <i>Côte-Nord</i> | MRC entièrement couvertes | 2 | 14 | 17 378 | 14 |
| | Territoires entièrement couverts | 1 | 4 | 4 140 | 7 |
| | MRC ou territoire partiellement couverts | 2 | 9 | 9 606 | 9 |
| | TOTAL: | 5 | 27 | 31 124 | 30 |
| <i>Estrie</i> | MRC entièrement couvertes | 5 | 39 | 43 140 | 35 |
| | Territoires entièrement couverts | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | MRC ou territoire partiellement couverts | 1 | 8 | 8 810 | 5 |
| | TOTAL: | 6 | 47 | 51 950 | 40 |

ANNEXE 2 (suite)

TERRITOIRE RURAL D'APPLICATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ PRÉSENCE SUR LE TERRITOIRE DES RÉSEAUX BIBLIO DU QUÉBEC

| Réseau BIBLIO | Statut MRC/Territoires | Nombre MRC/Territoires | Nombre de municipalités secteurs et communautés desservies | Population desservie | Nombre de bibliothèques |
|--|--|------------------------|--|----------------------|-------------------------|
| <i>Gaspésie Îles-de-la-Madeleine</i> | MRC entièrement couvertes | 5 | 31 | 69 403 | 45 |
| | Territoires entièrement couverts | 1 | 1 | 13 018 | 8 |
| | MRC ou territoire partiellement couverts | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL: | | 6 | 32 | 82 421 | 53 |
| <i>Laurentides</i> | MRC entièrement couvertes | 6 | 51 | 147 954 | 57 |
| | Territoires entièrement couverts | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | MRC ou territoire partiellement couverts | 2 | 6 | 37 658 | 6 |
| TOTAL: | | 8 | 57 | 185 612 | 63 |
| <i>Montérégie</i> | MRC entièrement couvertes | 4 | 23 | 60 372 | 20 |
| | Territoires entièrement couverts | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | MRC ou territoire partiellement couverts | 10 | 47 | 101 749 | 45 |
| TOTAL: | | 14 | 70 | 162 121 | 65 |
| <i>Outaouais</i> | MRC entièrement couvertes | 4 | 55 | 85 009 | 51 |
| | Territoires entièrement couverts | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | MRC ou territoire partiellement couverts | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL: | | 4 | 55 | 85 009 | 51 |
| <i>Saguenay/Lac-Saint-Jean</i> | MRC entièrement couvertes | 3 | 36 | 78 433 | 38 |
| | Territoires entièrement couverts | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | MRC ou territoire partiellement couverts | 1 | 13 | 21 400 | 14 |
| TOTAL: | | 4 | 49 | 99 833 | 52 |

ANNEXE 2 (suite)

SOMMAIRE PAR STATUT (MRC/TERRITOIRE)

TERRITOIRE RURAL D'APPLICATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ PRÉSENCE SUR LE TERRITOIRE DES RÉSEAUX BIBLIO DU QUÉBEC

| | Nombre de réseaux | Nombre MRC/Territoires | Nombre de municipalités Secteurs et communautés desservies | Population desservie | Nombre de bibliothèques |
|---|----------------------|---------------------------|--|-------------------------|----------------------------|
| 1. <i>MRC entièrement couvertes</i> | 11 | 57 | 546 | 933 017 | 556 |
| 2. <i>Territoires entièrement couverts</i> | 4 | 4 | 11 | 24 257 | 22 |
| 3. <i>MRC ou territoires partiellement couverts</i> | 9 | 29 | 183 | 350 091 | 178 |
| TOTAL: | 24 | 90 | 740 | 1 307 365 | 756 |

ANNEXE 3

Réseau BIBLIO du Québec**Population à desservir****SOMMAIRE**

| | <i>Municipalités -5 000 habitants</i> | | <i>Communautés autochtones</i> | | | <i>Hors MRC/Non-organisés</i> | |
|--|---------------------------------------|----------------|--------------------------------|------------|---------------|-------------------------------|--------------|
| | Nombre de municipalités | Population | Nombre de communautés | Nation | Population | Nombre de communautés | Population |
| Abitibi-Témiscamingue et Nord du Québec | 21 | 15 032 | 9 | Cris | 14 632 | 6 | 605 |
| | | | 8 | Algonquins | 6 506 | | |
| | | | 14 | Inuits | 9 935 | | |
| Bas St-Laurent | 20 | 14 265 | | | | | |
| Capitale-Nationale-Chaudière-Appalaches | 59 | 68 039 | | | | | |
| Centre-du-Québec-Lanaudière-Mauricie | 13 | 13 136 | 1 | Abénakis | 220 | 1 | 545 |
| Côte-Nord | 2 | 369 | 9 | Innus | 10 647 | | |
| | | | 1 | Naskapis | 834 | | |
| Estrie | 34 | 41 886 | | | | | |
| Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine | 9 | 4 879 | | | | | |
| Laurentides | 7 | 8 571 | | | | | |
| Montérégie | 67 | 108 867 | 1 | Mohaks | 2 712 | | |
| Outaouais | 11 | 8262 | 1 | Algonquins | 2 605 | | |
| Saguenay-Lac-St-Jean | 0 | | | | | | |
| TOTAL | 243 | 283 306 | 44 | | 48 091 | 7 | 1 150 |